

#biodéchet

#économie circulaire

#ordure

#organique

#résiduel

**FÉDÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ORGANIQUE POUR UN RETOUR AU SOL PÉRENNE EN MAXIMISANT LE RETOUR AU SOL DES RÉSIDUS ORGANIQUE**

Structure : RISPO



Associations

Déchet

France

Craponne

Auvergne-Rhône-Alpes

***L'intelligence au service des professionnels de la valorisation organique***

***Fédérer l'ensemble des acteurs de l'organique pour un retour au sol pérenne***

Créé en 2007, le Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques (RISPO), est la 1ère association française dédiée aux métiers de la valorisation de tous les types de résidus organiques (végétaux, biodéchets, boues d'épuration, déchets ménagers en mélange ou non...).

Fort de près d'une centaine d'adhérents professionnels de la sphère du déchet

comme de l'assainissement, le RISPO rassemble sans restriction l'ensemble des acteurs de la filière sans distinguer la nature du déchet organique (exploitants d'usine de compostage et de méthanisation, agriculteurs, constructeurs, laboratoires, cabinets conseils indépendants...).

## Notre mission

- Rassembler les acteurs de la Filière de l'Organique
- Favoriser le partage des connaissances et les bonnes pratiques
- Maximiser le retour au sol des Résidus Organique
- Professionnaliser la Filière de l'Organique

## Quelques chiffres

**50M** : C'est la production en tonnage brut annuel de boues de stations d'épuration urbaines en Europe, avec une moyenne de 20% de Matière Sèche.

Si la valorisation agricole des boues d'épuration en Europe est d'environ 60%, la France se distingue par sa gestion circulaire puisque le taux de valorisation agronomique est très élevé.

**188** : C'est le nombre de collectivités ayant mis en place une collecte séparée des biodéchets (ménages, pros, DCT seuls ou en mélange) en France sur tout ou partie de leur territoire.

La collecte séparée concerne donc une population d'environ 4,3 millions d'hab., soit 6% au niveau national.

**37** : C'est le nombre d'UVEOR (*Unité de Valorisation Énergétique et ORganique*) en exploitation actuellement en France, lesquelles traitent globalement de l'ordre de 1,5 Million de tonnes d'OMR (*Ordure ménagère Résiduelle : part des déchets qui restent après les collectes sélectives*) par an.

Le traitement biologique des OMR concerne donc une population d'environ 8 millions d'hab., soit 12% de la population française.

## Liens

<https://rispo.org/>